



PLAN d'ORGANISATION de la SURVEILLANCE et des SECOURS

Identification :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION UNIQUE
PARC AQUAVERT

1, Chemin des Cytises
69340 Francheville

Téléphone : 04 72 38 34 60

Site Internet : www.aquavert.fr

Propriétaire et Exploitant :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
1, Chemin des Cytises
69340 Francheville

Catégorie de l'Etablissement :

Centre Nautique de Type X classé en 2^{ème} Catégorie

SOMMAIRE

	Page
1 / EQUIPEMENT et MATERIEL :	3
<i>a)</i> Descriptif de l'Ensemble des Installations :	3
<i>b)</i> Identification du Matériel de Secours :	4
<i>c)</i> Identification des Moyens de Communication et d'Alerte :	5
2 / FONCTIONNEMENT GENERAL de l'ETABLISSEMENT :	6
<i>a)</i> Période d'Ouverture de l'Établissement :	6
<i>b)</i> Horaires et Jours d'Ouverture :	6
<i>c)</i> Modalité d'Évacuation des Bassins :	7
<i>d)</i> Fréquentations de l'établissement :	7
<i>e)</i> <i>Caractéristique des activités proposées</i>	8
3 / ORGANISATION de la SURVEILLANCE et de la SECURITE :	9
<i>a)</i> Généralités :	9
<i>b)</i> Période Hivernale Public :	10
<i>c)</i> Période Estivale Public :	11
<i>d)</i> Période Hivernale Scolaires Primaires :	12
<i>e)</i> Période Hivernale Scolaires Secondaires :	13
<i>f)</i> Période Hivernale Associations et Clubs :	14
4 / PROCEDURES INTERNES en cas d'ACCIDENT :	15
<i>a)</i> Période Hivernale, Estivale Public et Association	15
<i>b)</i> Période Hivernale Scolaires Primaires et Secondaire	17
5 / PROCEDURE INTERNE en cas de POLLUTION AQUATIQUE	18
Présence de matières fécales dans les bassins :	18
<i>a)</i> Mesures d'urgence:	19
6 / PROCEDURE INTERNE en cas d'INCENDIE ou de DANGER IMMINANT	21
<i>a)</i> Pour les agents d'accueil :	21
<i>b)</i> Pour l'ensemble des utilisateurs :	22
<i>c)</i> Moyens de secours :	23
7 / ANNEXES :	24
Plan des installations :	24
Fiche « Bilan secouriste » :	25
Schéma récapitulatif en cas d'accident	26

1) EQUIPEMENT et MATERIEL

a) Descriptif de l'Ensemble des Installations :

Plans des bassins :

Voir Plan en annexe page 24

Dimensions des bassins :

Bassins couverts :

Bassin sportif :

L = 25m

l = 15m

P = de 1m90 à 2m40

Surface = 375m²

Bassin d'apprentissage :

L = 18m

l = 12m50

P = de 0m20 à 1m30

Surface = 225m²

Zone de réception du toboggan intérieur :

L = 6m

l = 5m

Surface = 30m²

Identification du Matériel de Secours :

Matériel de Secours :

Couvertures de Survie

Couvertures en Laine

Colliers Cervicaux

Nécessaire de Premier Secours

Oxymètres

Garos

Echarpes

Compresse Anti-Hémorragies

Aspirateur de mucosité avec sondes adaptées

Masque à haute concentration

1 Défibrilateur Automatique (dans le bâtiment administratif)

2 Défibrillateurs Semi-Automatiques (dans l'infirmierie et l'escalier de l'accueil) ;

2 Sacs d'oxygénothérapie : Bouteilles d'Oxygène de 5l avec Manomètre et Débitre
un ballon auto remplisseur et Masque

Matériel de Sauvetage :

Plan Dur + immobilisateur tête

Perches

Identification des Moyens de Communication et d'Alerte :

Interne :

Téléphone interne **0 + tonalité + 112** (S.A.M.U., Pompiers), **0 + 17** (Police - Gendarmerie)

Talkies walkies sur fréquence **15**

Boutons poussoirs d'appel d'urgence

Externe :

Téléphone rouge (infirmierie) en liaison directe avec le S.A.M.U. et les Sapeurs-Pompiers.

Message d'alerte :

- Se présenter :

PARC AQUAVERT, 1 chemin des cytises 69340 FRANCHEVILLE Téléphone : 04 72 38 34 60
--

- Définir le lieu exact de l'accident au sein de l'établissement
- Définir le nombre et l'état de la victime : âge, sexe, bilan d'urgence vital (conscience, ventilation, circulation), bilan lésionnel, précisions éventuellement données par la victime ou les secouristes
- Définir les circonstances de l'accident
- Expliciter les premiers gestes effectués
- Ne jamais raccrocher le premier

Personnes à contacter en cas d'urgence:

Directrice : 06 87 18 48 67

Directeur - adjoint : 06 76 97 23 87

2) FONCTIONNEMENT GENERAL de l'ETABLISSEMENT

a) Période d'Ouverture de l'Établissement :

Ouverture permanente hormis période de vidange (1 fois par an) et certains jours fériés.

Jours Fériés :

- Fermeture en période Hivernale.
- Ouverture de 13h00 à 19h00 en période Estivale.

b) Horaires et Jours d'Ouverture au public:

Piscine :

JOURS	Horaires d'HIVER	Horaires d'ETE	Horaires PETITES VACANCES
Lundi	<i>GB : De 11h45 à 20h PB : De 17h à 18h15</i>	<i>De 10h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 19h30</i>
Mardi	<i>GB : De 11h45 à 13h15</i>	<i>De 10h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 19h30</i>
Mercredi	<i>GB : De 11h45 à 20h PB : De 13h15 à 18h15</i>	<i>De 10h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 19h30</i>
Jeudi	<i>GB : De 11h45 à 13h15 et 17h à 20h00 PB : De 17h à 18h15</i>	<i>De 10h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 19h30</i>
Vendredi	<i>GB : De 11h45 à 13h15 et 17h à 21h00 PB: De 17h à 18h15</i>	<i>De 10h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 19h30</i>
Samedi	<i>De 13h45 à 18h00</i>	<i>De 13h00 à 19h00</i>	<i>De 10h00 à 18h00</i>
Dimanche	<i>De 09h00 à 12h30</i>	<i>De 13h00 à 19h00</i>	<i>De 09h00 à 12h30</i>

c) Modalité d'Evacuation des Bassins :

- Période Hivernale et estivale :

L'évacuation des bassins doit être totale 15 minutes avant l'heure de fermeture de l'établissement.

En cas de forte affluence, ces horaires d'évacuation pourront-être anticipés.

d) Fréquentations de l'établissement :

- Piscine :

FREQUENTATIONS MAXIMALES INSTANTANEEES	
250¹	

FREQUENTATIONS MAXIMALES INSTANTANEEES				
Période SCOLAIRES Primaires ²		Période ASSOCIATIONS		Période SCOLAIRES Secondaires ³
Grand Bassin	Petit Bassin	Grand Bassin	Petit bassin	Grand Bassin
93	56 (Toboggan éteint)	93	56 (Toboggan éteint)	75
/	48 (Toboggan en marche)	/	48 (Toboggan en marche)	/

1/FMI basée sur les contraintes spécifiques du site, en effet la zone espaces verts n'est plus accessible, et le solarium n'est ouvert que sur une surface limitée.

Il ne paraît pas raisonnable pour l'exploitant de maintenir une FMI mathématique de 1 personne par m² de plan d'eau dans l'établissement.

2/ Base de calcul : 1 élève/4m² (**375 m²**)

3/ Base de calcul : 1 élève/5m²

e) Caractéristiques des activités pratiquées :

Nature des activités proposées par le Parc Aquavert en milieu aquatique entrant dans les compétences du SIVU détente/loisir, santé et éducation :

- Natation : natation scolaire / cours collectifs pour enfants, adolescents et adulte niveau débutant et perfectionnement dans le grand bassin, cours loisirs, activité Aquaphobie.
- Aquagym : Toutes les formes d'Aquasports et d'Aquafitness dans le petit bain ;
- Établissements spécialisés : accueil de personnes handicapées en milieu aquatique dans le grand bassin ;
- Activité Ô p'tite bulle : bébé nageur, activité familiale accueillant les enfants de 6 mois environ à 6 ans dans le petit bassin.
- Evènements ponctuels d'animation dédiés aux enfants et/ou aux familles et adultes : animations ludiques, sportives, défis, chasses aux trésors...

3) ORGANISATION de la SURVEILLANCE et de la SECURITE

a) Généralités :

La sécurité de chaque bassin est assurée par un Maître-Nageur Sauveteur diplômé (BEESAN, BPJEPS AAN ou BNSSA).

Chaque zone de surveillance correspond à un seul bassin.

En hiver et été, 2 zones de surveillance :

- Grand Bassin
- Petit Bassin

A ces postes, on peut ajouter un ou plusieurs postes P2 et G2 (MNS en renfort au bord du petit et grand bassin) selon le moment de la journée (forte fréquentation).

En fonction de l'affluence, les MNS en poste adaptent leur surveillance en optant pour :

- un poste fixe sur les chaises hautes ;
- un poste mobile autour des bassins.

La chaise haute reste le poste de surveillance optimal ; néanmoins, le MNS peut être amené ponctuellement à déplacer son poste pour exercer une surveillance plus active au bord des bassins.

Une rotation des postes ainsi que des temps de pause réguliers sont également prévus dans l'organisation du temps de travail de l'équipe pour assurer une surveillance constante et vigilante des bassins à tout moment de la journée.

En cas d'accident, l'intervention des MNS doit être prompte et efficace. Elle repose sur :

- une bonne coordination des équipes (entraînement lors du temps POSS organisé avant la saison d'été avec tous les personnels permanents et saisonniers + temps d'entraînement prévus dans l'organisation du temps de travail annuel)
- une parfaite connaissance des techniques de réanimation (entraînement personnel possible pendant les heures de préparation + recyclage PSE1 annuel obligatoire);
- une bonne condition physique (temps d'entraînement prévus dans l'organisation du temps de travail annuel) ;
- un message d'alerte clair et précis (voir plus haut : Message d'alerte) ;
- une attitude exemplaire vis-à-vis du public en cas de désordre ou de panique (Evacuation du public vers le solarium ou les vestiaires, mise en place des paravents...)

b) Période Hivernale Public :

Tableau des personnels de Surveillance présents pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

NOMBRE	QUALIFICATION	POSTES de SURVEILLANCE	ZONES de SURVEILLANCE
Mini : 01 Maxi : 07	B.N.S.S.A. ¹ B.E.E.S.A.N. ² B.P.J.E.P.S A.A.N. ³	Chaises hautes	Zone mobile autour des bassins

Ouverture et fermeture de l'établissement :

Ces périodes sont caractérisées par :

- l'absence de baigneurs dans les bassins (grilles des vestiaires fermées) ;
- la présence possible de public dans le reste de l'établissement.

Durant ces périodes, le personnel présent (autres services) est susceptible d'intervenir en appliquant le P.O.S.S.:

Personnel de l'établissement	
Nombre	Qualification
Mini : 01 Maxi : 03	Agents formés P.S.C 1 ⁴

1/ B.N.S.S.A. : Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

2/ B.E.E.S.A.N. : Brevet d'État d'Éducateur Sportif option Natation.

3 /B.P.J.E.P.S A.A.N. : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport option Activités Aquatiques et de la Natation.

4/ P.S.C. : Prévention et Secours Civiques

c) Période Estivale Public :

1) Tableau des personnels de Surveillance présents pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

NOMBRE	QUALIFICATION	POSTES de SURVEILLANCE	ZONES de SURVEILLANCE
Mini : 02 Maxi :	B.N.S.S.A. B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N.	Chaises hautes	Zone mobile autour des bassins

2) Ouverture et fermeture de l'établissement :

Ces périodes sont caractérisées par :

- l'absence de baigneurs dans les bassins (grilles des vestiaires fermées) ;
- la présence possible de public dans le reste de l'établissement.

NOMBRE	QUALIFICATION
Mini : 01 Maxi :	B.N.S.S.A. B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N.

3) Cas particulier des cours d'Aquasport et des stages de natation du matin :

Cette période est caractérisée par :

- l'absence de baigneurs dans les bassins (grilles des vestiaires fermées)
- La présence exclusive des participants au cours (réservation obligatoire sur le site internet et fiche de présences à signer à l'accueil).
- Une présence identifiée et nominative des adhérents de ces activités.

NOMBRE	QUALIFICATION	Zone d'activité
Mini : 01	B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N. Ou tout autre diplôme conférant le titre de MNS selon l'article L212-1 du code du sport Ou B.N.S.S.A avec TFP coach fitness aquatique	Petit ou Grand Bassin

Durant ces périodes, le personnel présent (autres services) est susceptible d'intervenir en appliquant le P.O.S.S.:

Personnel de l'établissement	
Nombre	Qualification
Mini : 01	Agents formés P.S.C 1

d) Période Hivernale Scolaires Primaires :

Tableau des personnels de Surveillance présents pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

NOMBRE	QUALIFICATION	POSTES de SURVEILLANCE
Mini : 02 Maxi : 07	B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N	Chaises hautes

Tableau des personnels présents (autres services) susceptibles d'intervenir et d'intégrer le processus d'application du P.O.S.S., pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

Interne à l'établissement (autres services)		Externe à l'établissement	
Nombre	Qualification	Nombre	Qualification
Mini : 01 Maxi : 03	Agents formés P.S.C 1 Responsable de service	Mini : 01 Maxi : 03	Professeurs des écoles

e) Période Hivernale Scolaires Secondaires:

Tableau des personnels de Surveillance présents pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

NOMBRE	QUALIFICATION	POSTES de SURVEILLANCE	ZONES de SURVEILLANCE
Mini : 01 Maxi : 07	B.N.S.S.A B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N.	Chaises hautes	Zone mobile autour des bassins

Tableau des personnels présents (autres services) susceptibles d'intervenir et d'intégrer le processus d'application du P.O.S.S., pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

Interne à l'établissement (autres services)		Externe à l'établissement	
Nombre	Qualification	Nombre	Qualification
Mini : 01 Maxi : 03	Agents formés P.S.C 1 Responsable de Service	Mini : 01 Maxi : 05	Professeur d'EPS

L'effectif maximum autorisé sera de 1 enfant pour 5m² soit 75 enfants pour les 375m² du grand bassin.

f) Période Hivernale Associations et Clubs :

Tableau des personnels de Surveillance présents pendant les heures d'ouverture de l'établissement :

NOMBRE	QUALIFICATION	POSTES de SURVEILLANCE	ZONES de SURVEILLANCE
Mini : 00 Maxi : 07	B.N.S.S.A. B.E.E.S.A.N. B.P.J.E.P.S A.A.N	Chaises hautes	Zone mobile autour des bassins

Cas sans MNS du Parc Aquavert :

Cette période se définit comme un temps où l'obligation de surveillance des bassins est confiée, par convention, aux associations utilisant l'équipement.

Dès lors, la sécurité est assurée par le personnel de cette association (sous la responsabilité du Président de l'association) qui peut, en cas de nécessité, demander l'assistance d'un agent (bouton poussoir) du parc AQUAVERT **présent dans l'établissement.**

Ouverture et fermeture de l'établissement :

Ces périodes sont caractérisées par :

- l'absence de baigneurs dans les bassins (grilles des vestiaires fermées) ;
- la présence possible de public dans le reste de l'établissement.

Durant ces périodes, le personnel présent (autres services) est susceptible d'intervenir en appliquant le P.O.S.S.:

Personnel de l'établissement	
Nombre	Qualification
Mini : 01	Agents formés P.S.C 1

4) PROCEDURES INTERNES en cas d'ACCIDENT

L'alerte peut être donnée du poste téléphonique le plus proche:

- de l'infirmierie à partir de la **Ligne Directe** (téléphone rouge) ou en composant le **0 + tonalité + 112**(téléphone);
- d'un autre poste en composant le **0 + tonalité + 112**(téléphone).

a) Période Hivernale, Estivale Public et Association :

EFFECTIF PRESENT DANS L'ETABLISSEMENT ¹	INTERVENTION INTERNE SANS APPEL DES SECOURS EXTERIEURS ²	INTERVENTION INTERNE AVEC APPEL DES SECOURS EXTERIEURS
1 AGENT (P.S.C 1) Pendant les périodes de fermeture de l'établissement (du lundi au vendredi)	-Intervention sur place	<ul style="list-style-type: none"> -Alerter ou faire alerter les services de secours; -Acheminer le D.S.A. et le matériel nécessaire à la prise en charge de la victime; -Prendre en charge la victime jusqu'à l'arrivée des services de secours ; -Ouvrir le portail du parc ;
1 MNS (PSE1) 1 AGENT (P.S.C 1) Pendant les périodes d'ouverture et fermeture (samedi et dimanche) de l'établissement	- Intervention sur place ou dans l'infirmierie	<ul style="list-style-type: none"> -Accueillir, diriger les services de secours et rester à la disposition de ces derniers ; -Renseigner la fiche de bilan secouriste (ANNEXE, page 24); -Informers la hiérarchie.

EFFECTIF PRESENT DANS L'ETABLISSEMENT ¹	INTERVENTION INTERNE SANS APPEL DES SECOURS EXTERIEURS ²	INTERVENTION INTERNE AVEC APPEL DES SECOURS EXTERIEURS
<p>2 MNS (PSE1) 1 AGENT (P.S.C 1)</p>	<p>-Intervention dans l'infirmierie :</p> <p>-Le deuxième MNS sera en surveillance sur les deux bassins si la situation le permet (faible fréquentation)</p> <p>-Évacuation du bassin si nécessaire</p>	<p>-Actionner ou faire actionner le bouton d'alerte d'urgence ;</p> <p>-Évacuer ou faire évacuer les bassins ;</p> <p>-Alerter ou faire alerter les services de secours;</p> <p>-Acheminer le D.S.A. et le matériel nécessaire à la prise en charge de la victime ;</p> <p>-Prendre en charge la victime jusqu'à l'arrivée des services de secours ;</p>
<p>A partir de 3 MNS (PSE1) 1 AGENT (P.S.C 1)</p>	<p>-Intervention dans l'infirmierie :</p> <p>-Un MNS sera en surveillance sur les deux bassins (GB et PB) si la situation le permet (faible fréquentation)</p> <p>-Évacuation du bassin si nécessaire</p>	<p>-Ouvrir le portail du parc ;</p> <p>-Accueillir, diriger les services de secours et rester à la disposition de ces derniers ;</p> <p>-Renseigner la fiche de bilan secouriste (ANNEXE, page 24);</p> <p>-Informers la hiérarchie.</p>

1/ L'agent formé aux P.S.C.1 s'engagera dans la procédure sous la direction du ou des M.N.S.

2/ En période estivale sur une intervention légère, les soins peuvent être effectués par les renforts G2 et P2 à l'infirmierie si la situation le permet (faible affluence).

b) Période Hivernale Scolaires Primaires et Secondaire :

EFFECTIF PRESENT DANS L'ETABLISSEMENT	INTERVENTION INTERNE SANS APPEL DES SECOURS EXTERIEURS	INTERVENTION INTERNE AVEC APPEL DES SECOURS EXTERIEURS
<p>1 MNS (PSE1) 1 AGENT (P.S.C 1) 1 professeur d'EPS</p>	<p>-Intervention dans l'infirmerie :</p> <p>-Évacuation du groupe classe du bassin sous la surveillance du responsable scolaire</p> <p>-Évacuation du bassin si nécessaire</p>	<p>-Actionner ou faire actionner le bouton d'alerte d'urgence ;</p> <p>-Évacuer ou faire évacuer son bassin (évacuation des deux bassins avec les primaires, la ou les classes seront sous la responsabilité du ou des professeur(s)) ;</p> <p>-Alerter ou faire alerter les services de secours;</p> <p>-Acheminer le D.S.A. et le matériel nécessaire à la prise en charge de la victime ;</p>
<p>À partir de 2 MNS (PSE1) 1 AGENT (P.S.C 1) 1 professeur des écoles ou 1 professeur d'EPS</p>	<p>-Intervention dans l'infirmerie :</p> <p>-Évacuation du groupe classe du bassin sous la surveillance du responsable scolaire</p> <p>-Évacuation du bassin si nécessaire</p>	<p>-Prendre en charge la victime jusqu'à l'arrivée des services de secours ;</p> <p>-Ouvrir le portail du parc ;</p> <p>-Accueillir, diriger les services de secours et rester à la disposition de ces derniers ;</p> <p>-Renseigner la fiche de bilan secouriste (ANNEXE, page 24);</p> <p>-Informers la hiérarchie.</p>

5) PROCEDURE INTERNE en cas de POLLUTION AQUATIQUE

a) Présence de matières fécales dans les bassins :

Cas n°1 : matière isolée sans diffusion dans le bassin

Cas n°2 : matière isolée à différents endroits du bassin

Une selle solide peut ne pas contenir de microorganismes pathogènes ou seulement une petite quantité pouvant causer la maladie. Les microorganismes pouvant être présents ont très peu de chance d'être libérés dans la piscine parce qu'ils sont en majorité contenus à l'intérieur de la matière solide. Toutefois, la selle solide protège également les microorganismes à l'intérieur contre une exposition au chlore dans la piscine et par conséquent, les excréments doivent être retirés le plus promptement possible.

Cas n°3 : matière fécale en diffusion dans le bassin

La plupart des éclosions d'affections diarrhéiques dans les piscines semblent être liées à une contamination fécale de l'eau par une personne souffrant de diarrhée. Une diarrhée infectieuse peut contenir des centaines de millions de microorganismes pathogènes dans un seul accident fécal.

Si d'autres usagers avalent l'eau contaminée, ils peuvent s'infecter et développer une diarrhée ou d'autres infections. Comme plusieurs maladies peuvent se propager par l'ingestion d'une petite quantité de microorganismes, il est possible qu'un seul accident fécal puisse contaminer l'eau à travers l'ensemble de la piscine.

SITUATION

- Définir l'importance de l'incident afin de mettre en place une mesure d'urgence adéquate à la situation.
- Le taux de traitement est un élément non négligeable. En effet, si celui-ci est insuffisant, il faudra augmenter le taux de chlore dans le bassin ou ajuster le traitement par une dose de « chlore choc ».
- La fréquentation et le type de public sont en prendre en considération par rapport au POSS (par exemple, lors de l'évacuation d'un bassin avec des scolaires, les enfants seront placés sous la surveillance du responsable de classe).

EFFETS – RISQUES POUR LES BAIGNEURS

- Risque sanitaire lié à la présence éventuelle de germes pathogènes.
- Dégradation de « l'image » de la piscine.
- Temps de pratique dans l'eau diminué.

b) Mesures d'urgence :

Cas n°1 :

1. -Évacuation du bassin accidenté par l'éducateur de surveillance,
2. -Prévenir immédiatement le technique pour l'ajustement du traitement (sur chloration éventuelle par le technique dans le bac tampon),
3. -Chercher l'épuisette* pour éliminer cette pollution aquatique (rentrer dans l'eau si besoin),
4. -Attendre minimum 20min d'évacuation avant de faire rentrer les usagers dans le bassin, et attendre les consignes éventuelles de l'agent technique.

Cas n°2 :

1. -Évacuation du bassin accidenté par l'éducateur de surveillance,
2. -Prévenir immédiatement l'agent technique pour l'ajustement du traitement,
3. -Chercher le balai de fond* pour éliminer cette pollution aquatique (rentrer dans l'eau si besoin). Si ce n'est pas possible (problème de sécurité, de fréquentation...) faire appel au technique.
4. -Fermeture du bassin pendant un taux de recyclage suffisant (GB : 4h et PB : 1h30), une double filtration est nécessaire pour l'activité bébé-nageur (circulaire Perillat, 3h),
5. -Suite à la fermeture du bassin d'apprentissage, les non nageurs seront acceptés exceptionnellement dans la dernière ligne d'eau du grand bassin (possibilité de prêter du matériel d'aide à la flottabilité) uniquement en saison d'hiver.

Cas n°3 :

1. -Évacuation du bassin accidenté par l'éducateur de surveillance,
2. -Prévenir immédiatement l'agent technique pour l'ajustement du traitement,
3. -Chercher le balai de fond* pour éliminer cette pollution aquatique (rentrer dans l'eau si besoin). Si ce n'est pas possible (problème de sécurité, de fréquentation...) faire appel au technique.
4. -Fermeture du bassin pendant un taux de recyclage complet (GB : 4h et PB : 1h30), une double filtration est nécessaire pour l'activité bébé-nageur (circulaire Perillat, 3h),
5. -Suite à la fermeture du bassin d'apprentissage, les non nageurs seront acceptés exceptionnellement dans la dernière ligne d'eau du grand bassin (possibilité de prêter du matériel d'aide à la flottabilité) uniquement en saison d'hiver.

* L'utilisation du robot est recommandée si la pollution aquatique est inaccessible. Il sera branché au dernier moment avec un balisage (cône de Lubeck).

RECHERCHES DES CAUSES

- Fréquence.
- Type de public.

MESURES A METTRE EN ŒUVRE

- Information des enfants (scolaire)
- Campagne d'hygiène
- Risques liés pour les baigneurs.

ÉVALUATION – SUIVI

- Taux de traitement satisfaisant en permanence.
- Suivi de l'importance du phénomène avec une main courante sur la pollution aquatique :

Jour	Horaire	Type de public	Traitement réalisé	Cas n°	Bassin
------	---------	----------------	--------------------	--------	--------

6) PROCEDURE INTERNE en cas d'INCENDIE ou de DANGER IMMINANT

a) Pour les agents d'accueil :

Consignes générales :

- Garder son sang-froid : l'attitude du personnel peut empêcher le public d'être gagné par la panique
- Ne jamais pénétrer dans un local enfumé ou en feu
- Respecter les consignes particulières ci-dessous

Les agents d'accueil ont en charge l'évacuation du hall, des toilettes du hall, des vestiaires piscine jusqu'aux douches et du local personnel derrière l'accueil

Par ordre de priorité :

En cas de fumée ou de déclenchement d'incendie

1. déclencher l'alarme par le biais de déclencheurs manuels qui se trouvent :
 - à l'entrée de chaque vestiaire
 - sur les poteaux centraux de chaque vestiaire, entre les douches et les casiers
 - si déclenchement par un tiers, vérifier la zone incriminée
2. déclencher les trappes de désenfumage qui se trouvent :
 - dans le hall, en bas de l'escalier de la musculation
 - dans le hall, à gauche de l'entrée des vestiaires hommes
3. évacuer le public vers les 2 Points de Rassemblement des Victimes : principal et/ou secondaire si nécessaire (cf plan ANNEXE p.23).

a. en cas d'agent unique à l'accueil :

1. faire évacuer en priorité le local le plus proche du danger par la sortie de secours la plus éloignée de ce danger :

Exemple : si le feu se déclenche près des douches d'un vestiaire, faire évacuer par le hall d'entrée et inversement

2. faire évacuer le hall, les toilettes du hall, le couloir des machines à café et le local entretien et les vestiaires
3. une fois les deux vestiaires évacués, rassembler les usagers sur la pelouse derrière le bâtiment administratif
4. donner ou faire donner l'alerte (18 ou 112)
5. emmener les cahiers d'émargement des associations et relever le nombre de personnes présentes dans la piscine et la musculation
6. attaquer l'incendie avec les extincteurs qui se trouvent :
 - dans le hall
 - à l'entrée de chaque vestiaire
 - à la sortie

En cas de plusieurs agents à l'accueil :

1. se répartir les tâches entre l'évacuation du hall, des vestiaires, l'alerte et le rassemblement du public sur la pelouse
2. respecter l'ordre d'importance décrit pour l'agent seul

b) Pour l'ensemble des utilisateurs :

Consignes générales :

- a. Garder son sang-froid : l'attitude du personnel peut empêcher le public d'être gagné par la panique
- b. Ne jamais pénétrer dans un local enfumé ou en feu
- c. Respecter les consignes particulières ci-dessous

Au retentissement du signal sonore et à défaut de visualiser le départ de feu, au moins un agent de chaque service (sauf administration) rejoint le SSI pour recueillir les informations.

En cas de feu avéré, l'agent rejoint sa zone pour effectuer avec ses collègues les tâches suivantes. En vert, sont les tâches à effectuer par les agents ainsi que tous les autres utilisateurs (associations, centres de loisirs, collègues). En rouge, sont les tâches à effectuer seulement par les agents d'Aquavert :

	Lieux à évacuer	Tâche n°1	Tâche n°2	Tâche n°3
ESPACE FORME	Plateau et/ou salle d'activités	Évacuation du public (rassemblement = pelouse bât. administratif)	Donner ou faire donner l'alerte	Si possible, attaquer le feu après avoir, le cas échéant, revêtu les EPI
PISCINE	Bassins	Évacuation du public (rassemblement = sortie par solarium)	Donner ou faire donner l'alerte	Si possible, attaquer le feu après avoir, le cas échéant, revêtu les EPI
MAINTENANCE	Sous-sols	Évacuation du personnel (rassemblement = pelouse bât. administratif)	Donner ou faire donner l'alerte	Si possible, attaquer le feu après avoir, le cas échéant, revêtu les EPI
ADMINISTRATION	Locaux administratifs	Évacuation du personnel (rassemblement = pelouse bât. administratif)	Donner ou faire donner l'alerte	Si possible, attaquer le feu après avoir, le cas échéant, revêtu les EPI

NB : les éducateurs sportifs des bassins, quels qu'ils soient, seront vigilants au public qu'ils seraient susceptibles d'emprisonner en fermant les grilles d'accès aux bassins.

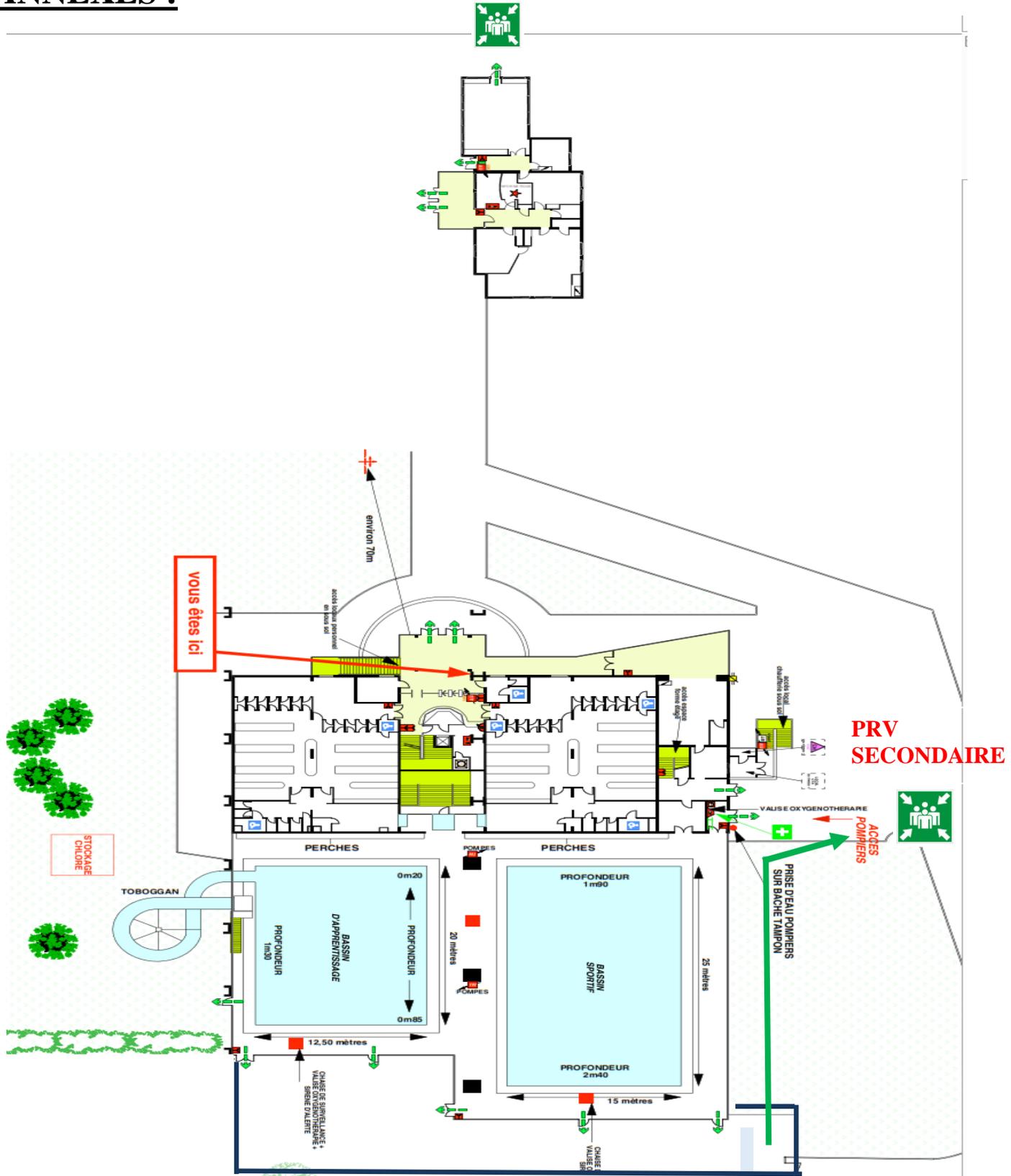
Avant de condamner ces dernières, ils doivent donc s'assurer de l'absence de public entre un feu déclaré dans les vestiaires piscine et les bassins en vérifiant qu'aucune personne ne se trouve dans les douches ou les toilettes des vestiaires.

c) Moyens de secours :

- BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) indiquant les sorties de secours ;
- Plan de l'équipement avec notamment les directions à suivre en cas d'urgence ;
- Trappes de désenfumage (*3) ;
- Arrêt d'urgence de la VMC vestiaires ;
- Report d'alarme visuelle et sonore pour présence de fumée dans les gaines de CTA hall d'accueil ;
- DM (déclencheur manuel);
- SSI (système de sécurité incendie);
- DSA (défibrillateur automatique et semi-automatique);
- RIA (robinet d'incendie armé);
- Extincteurs :
 - Quatre classes de feux :
 - classe A : feux de matériaux solides dont la combustion se fait normalement avec formation de braises (papier, bois...);
 - classe B : feux de liquides (essence, alcool...);
 - classe C : feux de gaz (gaz de ville, butane, propane...);
 - classe D : feux de métaux (sodium, magnésium, aluminium...).
 - Trois types d'extincteurs :
 - l'**eau + additifs** : ces types d'extincteurs sont efficaces sur feux de classe A et B. Ils peuvent être généralement utilisés en présence de courant électrique, mais il convient de bien vérifier les indications portées sur l'extincteur ;
 - la **poudre**. On distingue deux types d'extincteurs à poudre :
 - Les extincteurs à poudre BC
 - ceux à poudre ABC dite « polyvalente ».
 - le **dioxyde de carbone** (CO₂) : permet d'éteindre des feux de classes B et C.

7 / ANNEXES :

PRV PRINCIPAL



INFORMATIONS VICTIME		
Nom :	Age :	Adresse :
Prénom :	Sexe :	Tel :
		Date :
		Heure :
		Sauveteur :

BILAN CIRCONSTANCIEL		
La victime est trouvée : <input type="radio"/> Allongée au sol <input type="radio"/> Assise <input type="radio"/> Debout <input type="radio"/> Autre :	Heure d'arrivée des premiers secours : Cause de l'intervention : ... <input type="radio"/> AVP <input type="radio"/> Chute Hauteur : <input type="radio"/> TS Moyen : <input type="radio"/> Noyade Stade : 1 2 3 4 <input type="radio"/> Autre :	Plaintes de la victime :

BILAN D'URGENCE VITALE		
<input type="radio"/> Etouffement : <input type="radio"/> Partiel <input type="radio"/> Total	<input type="radio"/> Hémorragie	<input type="radio"/> Inconscience <input type="radio"/> Qui respire <input type="radio"/> Arrêt Cardiaque

Ventilatoire	Saturation en O ₂ : % à l'air ambiant	Saturation en O ₂ : % sous O ₂ à L/min
	Fréquence : mouv/min <input type="radio"/> Régulière <input type="radio"/> Irrégulière <input type="radio"/> Ample <input type="radio"/> Superficiel	<input type="radio"/> Respiration bruyante <input type="radio"/> Respiration douloureuse <input type="radio"/> Cyanose

Circulatoire	Pouls bat/min <input type="radio"/> Régulier <input type="radio"/> Irrégulier <input type="radio"/> Bien frappé <input type="radio"/> Filant <input type="radio"/> Non perçu
	Tension : / Tension de référence : / <u>Observations</u> <input type="radio"/> Pâleurs <input type="radio"/> Sueurs <input type="radio"/> Marbrures TRC inférieure à 2 sec <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Neurologique	<input type="radio"/> PCI Durée :
	Pupilles : Symétriques <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Réactives <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Orientation temps/espace <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Anomalie de la parole <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Paralysie : <input type="radio"/> Bonne sensibilité des membres supérieurs <input type="radio"/> Bonne motricité des membres supérieurs <input type="radio"/> Bonne sensibilité des membres inférieurs <input type="radio"/> Bonne motricité des membres inférieurs

Température : °C

Troubles constatés <input type="radio"/> Vomissements <input type="radio"/> Nausées <input type="radio"/> Vertiges <input type="radio"/> Tremblements <input type="radio"/> Troubles de la vue <input type="radio"/> Convulsion	Observations :
--	--

BILAN COMPLEMENTAIRE

Maladie : Allergie :	Hospitalisation : Traitement : Ordonnance : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Provoqué par : Qualité : Région : Sévérité : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Temps :																									
		Brulure % <input type="radio"/> Grave (30% et plus) <input type="radio"/> Simple																									
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> Traumatisme : <input type="radio"/> Plaies <input type="radio"/> Douleurs <input type="radio"/> Saignement <input type="radio"/> Déformation <input type="radio"/> Fracture </div>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Face :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>—</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>+</td> </tr> <tr> <td>Arm :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>—</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>+</td> </tr> <tr> <td>Speech :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>—</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>+</td> </tr> <tr> <td>Time :</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>—</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>+</td> </tr> <tr> <td></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>FAST -</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>FAST +</td> </tr> </table> Glycémie : mg/dL	Face :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+	Arm :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+	Speech :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+	Time :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+		<input type="checkbox"/>	FAST -	<input type="checkbox"/>	FAST +
Face :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+																							
Arm :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+																							
Speech :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+																							
Time :	<input type="checkbox"/>	—	<input type="checkbox"/>	+																							
	<input type="checkbox"/>	FAST -	<input type="checkbox"/>	FAST +																							

GESTES EFFECTUES / MATERIEL UTILISE		
<input type="radio"/> RCP <input type="radio"/> DAE <input type="radio"/> Aspirateur à M. <input type="radio"/> PLS <input type="radio"/> Retrait de casque	<input type="radio"/> Garrot Heure : <input type="radio"/> O ₂ Durée : à L/min <input type="radio"/> CHU	<input type="radio"/> MID <input type="radio"/> Attelle <input type="radio"/> Collier cervicale

TRANSMISSION / ALERTE		
<input type="radio"/> Appel au 15 <input type="radio"/> Appel au 18 <input type="radio"/> Appel ambulance privée Société : <input type="radio"/> Autre :	Heure d'arrivée Samu : Heure d'arrivée SP : Heure d'arrivée Ambulance :	Départ à : Evacuée vers : <input type="radio"/> Laissez sur place <input type="radio"/> Récupérée par ses proches <input type="radio"/> Autre :

Evolution des constantes							
	Temps+						
Fréquence respiratoire							
Pouls							
Tension							
Saturation en O ₂							
Glycémie							
Conscience							

Shéma récapitulatif en cas d'accident au niveau des bassins à deux MNS:

MNS 1:

1: Surveillance



2: Communication interne en cas de problème



3: Prévention (suraccident) Evacuation du bassin



4: Intervention



5: Gestes de premiers secours



**MNS 2 après communication
interne du MNS 1:**

**1: Prévention (suraccident)
Evacuation du bassin**



**2 : Rejoindre le cas avec le
matériel de premiers secours**



**3: Passer l'alerte externe
112**



**4: Rejoindre le cas pour
effectuer les gestes de premiers
secours en équipe**

